

CHRONIQUE

de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Dankpen et Binah :

le Président du Conseil booste la croissance agricole



ART'PLASTIC AWARDS :



Le DP de Chronique de la Semaine Daniel Essobiou ASSOTE (à droite), recevant son prix

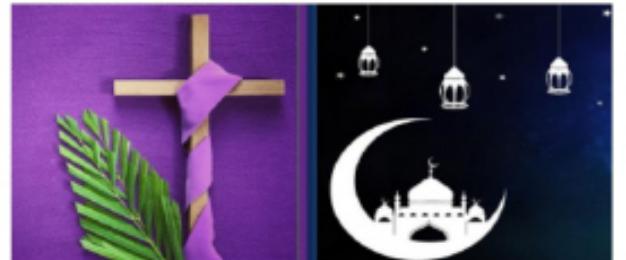
Daniel E. ASSOTE
décroche le
Prix ART TO GO
de l'Etoile
journalistique
2026

P.4

Carême chrétien et jeûne

du ramadan 2026 :

Le début des jeûnes s'annonce autour d'une même date



RICAC « ART TO GO » 2026 :

L'ART'PLASTIC AWARDS prime 14 lauréats



OTR : A la découverte des axes principaux de la réforme fiscale togolaise



L'ARCOP en session d'évaluation bilan des marchés publics de l'année 2025



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.

RICAC « ART TO GO » 2026 :

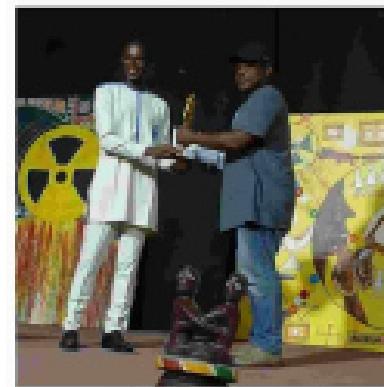
L'ART'PLASTIC AWARDS prime 14 lauréats

A l'Agora Senghor de Lomé s'est tenue le vendredi 6 février dernier, la troisième édition de l'ART'PLASTIC AWARDS. La cérémonie présidée par NATTA N'Poh Labounamah, Conseiller Culturel, Secrétaire Général de la Commission Nationale du Patrimoine Culturel, représentant le ministre du Tourisme de la culture et des arts, marquant la fin des Résidences Internationales de Créations Artistiques et Culturelles (Les RICAC), a permis de remettre des attestations de participation aux artistes des RICAC 2026 et de décerner des prix et des attestations d'honneur aux quatorze lauréats nationaux et internationaux qui sont intervenus au cours de l'année 2025 en matière des Arts plastiques.

Dénommée soirée des lauréats de l'évènement artistique l'ART'PLASTIC AWARDS, la rencontre a connu la présence des responsables de la fédération de l'entreprise du tourisme et de l'hôtellerie, de l'ISICA (UL), du gouvernorat maritime, de la commune Zio1 et de nombreux amoureux des arts en général et des arts plastiques en particulier.

Pendant deux semaines, du 26 janvier au 6 février 2026, plus de vingt artistes venus du Benin, du Cameroun, du Ghana, du Congo, du Sénégal, Mali et du Togo, ont

« Ce que nous avons vécu en cette soirée est tellement capital. J'ai été très ému par d'abord les œuvres qui ont été produites en ce laps de temps. J'ai été également très ému par le nombre de nationalités qui ont pris part à cette activité et cela présage de l'avenir radieux de cet atelier », s'est réjoui NATTA N'Poh Labounamah, Conseiller Culturel. Il a ensuite rassuré les organisateurs de son compte rendu fidèle à qui de droit et du soutien indéfectible du ministère de tutelle. « Je vais me faire le porte parole de tout ce qui a été vécu cette soirée ici

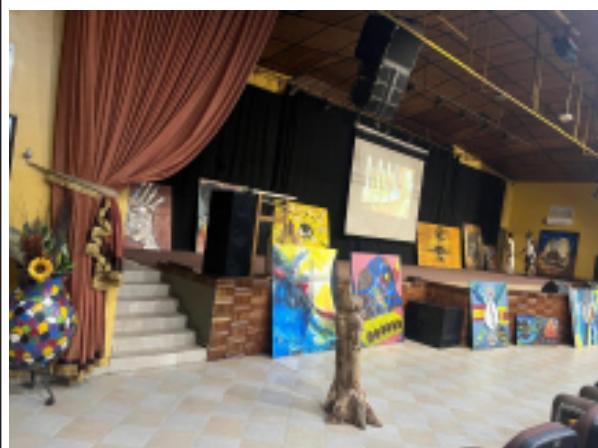


sous les feux. Je crois qu'avec le ministre actuel, pour ceux qui ont eu l'occasion de le rencontrer, il est déterminé à vraiment mettre l'Art sous les projecteurs et l'évènement auquel

penses des lauréats présidée par les plus hautes instances en charge de la culture et des arts du Togo. A en croire Mme Ataféinam BELEI, le leitmotiv de ses efforts et de toutes les activités artistiques qu'elle mène à travers le Togo depuis des années, c'est la création de l'Ecole des Beaux-Arts du Togo. Dans cette aventure vers la création de l'Ecole des Beaux-Arts en passant par la promotion du métier des arts plastiques, la présidente de l'Association ART HERITAGE CULTURE accorde du prix à tous ceux qui la soutiennent et l'accompagnent d'une manière ou d'une autre. C'est dans cette optique qu'à chaque édition des RICAC des trophées de récompense et des attestations d'honneur sont dédiés à des artistes, personnalités, institutions nationales et internationales.

Cependant, rappelle Kokou Ekouagou Artiste Plasticien, Consultant, Manager Culturel, « la remise des trophées dans ce contexte n'est pas une hiérarchie figée. Elle est un geste de reconnaissance. Une manière de saluer l'engagement, l'audace, la rigueur, la générosité artistique et humaine dont nous avons fait preuve tout le long de cette résidence. »

Au total quatorze lauréats sont généralement distingués à chaque édition et repartis en cinq catégories. La tradition a été respectée pour les RICAC ART TO GO 2026 avec la désignation de Daniel



démontré à la maison de la jeunesse et de la femme de Tsevié leur génie, créativité en matière d'art plastique et surtout leur perception du thème : « la métaphore multipolaire » à travers 47 tableaux et 5 sculptures réalisées. Toutes ces créations réalisées ont été exposées et expliquées lors de la soirée des lauréats de l'évènement artistique l'ART'PLASTIC AWARDS 2026. Le message phare que véhiculent les œuvres d'arts a trait à la thématique qui est la multipolarité, à l'histoire du Togo, à la paix, au vivre ensemble, à la justice, à la souveraineté des Etats, à l'harmonie, à la complémentarité etc.

Devant ces œuvres d'art magnifiquement créées et surtout la diversité ainsi que la pertinence des messages qu'elles délivrent, le représentant du ministre TCHIAKPÉ a clos son intervention en pointant du doigt avec amertume la situation sombre dans laquelle se trouve l'art au Togo. « Quant à ce qui concerne les Arts vous êtes sans savoir que la dénomination actuelle du département, c'est le département du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts. Alors le volet n'a pas été très souvent valorisé, n'a pas été très souvent mis

àuprès de monsieur le ministre. Et je voudrais d'ores et déjà vous rassurer, les organisateurs du soutien de notre département. Je crois que beaucoup de personnes ont eu à le constater, ceux qui ont l'opportunité de rencontrer monsieur le ministre savent l'engagement qu'il a pour la chose culturelle et très souvent quand nous l'abordons, il ne cesse de nous dire que nous essayons défoncer une porte qui est déjà ouverte. C'est dire que pour ce qui est de la culture, il en est convaincu donc c'est qu'ensemble que nous allons donner ce coup de pouce à la culture togolaise », a-t-il souligné.

Le représentant du ministre TCHIAKPÉ a clos son intervention en pointant du doigt avec amertume la situation sombre dans laquelle se trouve l'art au Togo. « Quant à ce qui concerne les Arts vous êtes sans savoir que la dénomination actuelle du département, c'est le département du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts. Alors le volet n'a pas été très souvent valorisé, n'a pas été très souvent mis

nous avons assisté cette soirée est déjà un exemple. Son soutien fait que notre présence ici l'exprime déjà. Bon vent à l'activité qui est menée aujourd'hui merci et félicitations aux artistes et merci surtout pour le prix qui a été décerné au ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts » a déclaré NATTA N'Poh Labounamah, Conseiller Culturel.

Pour Mme Ataféinam BELEI, promotrice Culturelle, Commissaire d'Exposition, Présidente de l'Association ART HERITAGE CULTURE et initiatrice des RICAC ART TO GO, c'est un sentiment de satisfaction après la réussite qui a marqué la création des œuvres d'arts à Tsevié, conformément au thème de l'année et la somptueuse cérémonie des récom-

Essobiou ASSOTE, le Directeur de Publication du journal Chronique de la Semaine pour le prix ART TO GO de l'Etoile Journalistique dans la catégorie du prix Mécénat.

Les Prix «ART TO GO»2026

Catégorie Prix Émérite : Prix ART TO GO du Pionnier for ever, lauréat EI LOKO; Prix ART TO GO du Monument Culturel, lauréat Sessofia DABLA.

Catégorie Prix du Regard Panoramique Mondial: Prix ART TO GO de la Renaissance Africaine lauréat Julie MEHRETU ; Prix ART TO GO Paul AHYI, lauréat Ibrahim MAHAMA.

Catégorie Prix Mentors Alokpa: Prix ART TO GO du Mérite Panafricain, lauréat Dominique ZINKPE; Prix ART TO GO du Gbénodou, lauréat Gustave DJONDA; Prix ART TO GO de l'Accompagnement Artistique, lauréat Claude WEST.

Catégorie Prix Meilleurs Espoirs: Prix ART TO GO du Meilleur Espoir de la Création, lauréat Winc BOTON (Benin); Prix ART TO GO de Reconnaissance Artistique, lauréat Sam Kokou ETSE (Togo); Prix ART TO GO du meilleur Espoir Masculin, Essowé HASSOU(Togo); Prix ART TO GO de Tassi'Long, lauréat Afro-Hit Kossi AKLOBESSI (Togo).

Catégorie Prix Mécénat: Prix ART TO GO de l'Enracinement Authentique, lauréat Ministre Isaac TCHIAKPÉ; Prix ART TO GO de l'Engagement Plastique, lauréat Gouvernorat Maritime et Commune Zio1; Prix ART TO GO de l'Etoile Journalistique, lauréat Daniel Essobiou ASSOTE (Journal Chronique de la Semaine).

Daniel A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récupéré n°0338/05/03/08

28 BP : 23 Lomé - Togo

Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97

Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Amiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., KAPO A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Lisez et faites lire votre journal
Chronique de la Semaine

Crise dans les Grands Lacs :

Le Président du Conseil prend langue avec Gonçalves Lourenço

A l'invitation de João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola et Président en exercice de l'Union africaine, Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil et Médiateur de l'Union africaine pour la résolution de la crise dans la région des Grands Lacs a effectué le 9 février 2026, une visite de travail à Luanda.

Cette rencontre de haut niveau s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations entre le Togo et l'Angola, ainsi que dans la dynamique de concertation africaine sur les grands enjeux du continent. Les deux chefs d'État ont eu un entretien en tête-à-tête axé sur les principaux piliers du partenariat bilatéral, avec pour objectif de définir de nouvelles perspectives de coopération mutuellement avantageuses.

Les échanges ont es-

sentiellement porté sur les questions d'intégration continentale, de paix, de sécurité et de stabilité en Afrique, avec un accent particulier sur la situation préoccupante dans la région des Grands Lacs. En sa qualité de Médiateur de l'Union africaine, le Président du Conseil poursuit une démarche inclusive et concertée en vue de l'instauration d'une paix durable dans cette partie du continent, conformément au mandat qui lui a été confié.

À quelques jours de la Confé-



Le Président du Conseil Faure Gnassingbé et le Président de la République d'Angola et Président en exercice de l'UA, João Manuel Gonçalves Lourenço

rence des chefs d'État et de caine, cette mission diplomatique revêt une importance stra-

tégique. Elle vise notamment à préparer l'examen des enjeux majeurs auxquels le continent est confronté, en particulier la gestion de la crise persistante à l'Est de la République démocratique du Congo.

Les Présidents Faure Essozimna Gnassingbé et João Manuel Gonçalves Lourenço entretiennent par ailleurs des consultations régulières sur les questions bilatérales, régionales et continentales, témoignant de leur engagement commun en faveur de la paix, de la sécurité et de l'intégration africaine.

Daniel A.

Dankpen et Binah : le Président du Conseil booste la croissance agricole

Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé a rendu visite le lundi 1er février 2026 aux producteurs agricoles des Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP), dans les préfectures de Dankpen et de la Binah. La démarche s'inscrit dans la volonté du chef de l'exécutif togolais de faire de l'agriculture un secteur à haute valeur ajoutée, moteur de croissance et de création de richesse.



À Guérin-Kouka, dans la préfecture de Dankpen, le Président du Conseil s'est rendu au Centre de transformation agricole (CTA) où il a échangé avec les exploitants des ZAAP sur les réalités du terrain, les difficultés rencontrées et les pistes de solutions pour accélérer le développement du secteur agricole dans une démarche inclusive. « Ces rencontres ont pour finalité d'identifier ensemble des solutions aux défis auxquels les Togolais sont confrontés. Le gouvernement seul ne détient pas toutes les réponses. Vous, producteurs agricoles, n'avez pas nécessairement la solution complète non plus. Mais nous partageons un objectif commun : produire, nourrir et sub-

venir aux besoins de vos familles », a-t-il déclaré.

Le Président du Conseil a réaffirmé sa vision de professionnalisation des ZAAP, afin d'améliorer durablement les conditions de vie des producteurs et de renforcer la stratégie nationale d'autosuffisance et de souveraineté alimentaires.

« Au-delà de la sécurité alimentaire, il est impératif d'atteindre la souveraineté alimentaire. Les produits importés sont financés par l'argent des Togolais, lequel profite à d'autres pays. Or, notre pays a la capacité de produire suffisamment pour nourrir sa population », a-t-il insisté.

Pour matérialiser cet engagement, le Président du Conseil a procédé à la remise d'équi-



pements agricoles, notamment 12 tracteurs et 12 motoculteurs, aux exploitants agricoles du CTA de Guérin-Kouka.

Dans la même journée, le Président du Conseil a poursuivi ses échanges avec les producteurs agricoles de la préfecture de la Binah, notamment à Tchikawa, où il a été chaleureusement accueilli par les acteurs locaux.

Satisfait des avancées enregistrées sur les huit ZAAP que compte la localité, il a félicité les producteurs pour leur rôle pionnier et les résultats obtenus en matière d'autosuffisance alimentaire.

Réitérant sa vision d'une nouvelle agriculture togolaise, fondée sur la réduction de la pauvreté en milieu rural, le Président Faure Gnassingbé a encouragé les producteurs de la Binah, et plus largement l'ensemble des agriculteurs togolais, à poursuivre leurs efforts

afin d'inspirer d'autres initiatives similaires.

Il a réaffirmé sa détermination à soutenir les exploitants agricoles à travers la promotion des ZAAP, la mécanisation agricole et la mise en place continue d'infrastructures socio-économiques de base. À cet effet, d'importants lots d'équipements et de matériels agricoles ont également été mis à la disposition des ZAAP de la Binah.

Que ce soit à Guérin Kouka ou à Tchikawa, les producteurs ont exprimé leur gratitude au Président du Conseil pour sa politique de proximité et de développement rural, rendue

possible par des mécanismes innovants tels que les ZAAP, les projets connexes et la création de l'Agence de transformation agricole (ATA). Ces deux préfectures sont dotées de Centre de transformation agricole (CTA), l'une des trois composantes de l'écosystème de l'Agropole de Kara, assurant l'agrégation des productions, la fourniture de services financiers et non financiers, ainsi que le prétraitement des produits agricoles.

Au nom du gouvernement, le ministre de l'Agriculture, Gbégbéni Lékpa les a exhortés à travailler dans l'unité et la solidarité, à respecter les conditions des programmes de soutien et à assurer une bonne maintenance des équipements reçus.

Les préfectures de Dankpen et de la Binah comptent respectivement 16 et 8 ZAAP. À ce jour, le Togo dispose de 231 ZAAP, dont une vingtaine de ZAAP d'excellence sur l'ensemble du territoire national, confirmant l'ambition du pays de devenir un pôle d'excellence agricole et d'exportation en Afrique de l'Ouest.

Carole A.

ART'PLASTIC AWARDS : Daniel E. ASSOTE décroche le Prix ART TO GO de l'Étoile journalistique 2026

Le 6 février 2026 restera gravée dans les mémoires comme un moment historique pour les arts plastiques au Togo en général et la direction du journal Chronique de la Semaine en particulier. Et pour cause le prix ART TO GO de l'Étoile journalistique 2026 a été décerné à Daniel Essobiou ASSOTE du journal Chronique de la Semaine lors de la soirée de clôture des Résidences Internationales de Créations Artistiques et Culturelles (les RICAC) « ART TO GO » 2026 qui se sont déroulées du 26 janvier au 6 février 2026 à la maison des jeunes et de la femme de Tsévié.

Cette soirée dénommée soirée des lauréats de l'événement artistique l'ART'PLASTIC AWARDS marquant la fin des Résidences internationales de créations artistiques et culturelles (RICAC) 2026, a pour objectif de remettre les attestations aux artistes ayant pris activement part à ces résidences artistiques et surtout de décerner des prix de récompense aux artistes, à des personnalités, à des institutions ainsi que des organisations. Ceci pour leur engagement et leur soutien aux côtés de l'Association ART HERITAGE CULTURE organisatrice des RICAC d'une part, pour la réussite des RICAC « ART TO GO » 2026 et d'autre part, pour tous les projets artistiques qu'organise cette association depuis des années dans le domaine de la promotion des arts plastiques au Togo.

Comme aux éditions passées, quatorze lauréats

répartis en cinq catégories ont été désignés. Dans la catégorie Prix Mécénat, (soutien matériel et multidisciplinaire approprié apporté à l'Association ART HERITAGE CULTURE pour la promotion des arts plastiques au Togo), le directeur de publication du journal Chronique de la Semaine est nommé lauréat aux côtés du ministre Isaac TCHIAKPÉ, du Gouvernorat Maritime et de la Commune Zio1. Il décroche à titre personnel dans cette catégorie, le trophée du Prix ART TO GO de l'Étoile journalistique 2026.

Ce trophée est le résultat du travail inlassable de ce journaliste expérimenté et chevronné qui fait de la promotion des artistes plasticiens et des éléments en leur faveur son cheval de bataille.

« Je suis heureux de cette distinction et je félicite les organisateurs des résidences internationales de créations artistiques et culturelles (les RICAC) « ART TO GO » pour



Le DP Chronique de la Semaine Essobiou ASSOTE, recevant son prix

leur initiative et je voudrais en toute humilité dire la joie en recevant ce trophée que je considère comme un nouveau souffle dans cette option que j'ai prise d'oeuvrer en faveur de l'art en général et de l'art plastique en particulier », a indiqué Essobiou ASSOTE.

Amoureux et engagé des sujets culturels à travers son métier de journalisme, il a ajouté en recevant l'attestation d'honneur et du trophée des mains de NATTA N'Poh Labounamah, représentant du ministre du tourisme, de la culture et des arts, qu'il dédiait son prix à la presse culturelle du Togo qui œuvre passionnément en faveur des artistes du pays.

Essobiou ASSOTE a exprimé également sa reconnaissance à l'endroit des responsables de l'Association ART HERITAGE CULTURE pour la confiance toujours renouvelée en matière de communication autour de leurs projets et activités.

ART TO GO, un dispositif annuel de reconnaissance et de valorisation de la création plastique contemporaine, sélectionne chaque année quatorze artistes, personnalités ou institutions engagées dans la promotion des arts plastiques à l'échelle africaine

et internationale. Selon Mme Atafeinam BELEI, promotrice Culturelle, Commissaire d'Exposition, Présidente de l'Association ART HERITAGE CULTURE et initiatrice des RICAC ART TO GO, présidente de l'initiative, ce programme vise à soutenir les créateurs qui utilisent l'art comme un outil.

Daniel Essobiou ASSOTE en recevant ce prix « ART TO GO » de l'étoile journalistique succède ainsi à Germain DOUBIDJI, journaliste togolais renommé et président de l'association JCLA-Togo.

Le coup d'envoi des Résidences internationales de créations artistiques et culturelles (RICAC), dénommées « ART TO GO », a été donné par Isaac TCHIAKPÉ, le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, le lundi 26 janvier 2026 à la Maison des jeunes et des femmes de Tsévié. La rencontre a été placée sous le thème « La métaphore multipolaire : créer dans un monde de points de vue » et a rassemblé pendant deux semaines des créateurs originaires du Togo, du Bénin, du Mali, du Sénégal, du Cameroun et du Ghana.

Carole A.

Togo : Tournée de terrain du ministre de la Sécurité dans le nord du pays

Le ministre de la Sécurité, le Colonel Calixte Batossie Madjoulba, a effectué, le vendredi 6 février 2026, une tournée de terrain dans les préfectures de la Kozah, de Doufegou et de la Kéran, au nord du Togo. Cette visite s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la sécurité de proximité et d'amélioration des conditions de travail des forces de défense et de sécurité.

Au cours de cette tournée, le ministre de la Sécurité a visité plusieurs commissariats de police, brigades territoriales de gendarmerie et postes de police, notamment à Niamtougou, Défalé, Kanté, Kadjala, Broukou (Agbassa), Sarakawa et Tchitchao.

Cette immersion sur le terrain a permis au ministre et à sa délégation de s'enquérir directement des réalités opérationnelles vécues par les unités territoriales.

À chaque étape, les échanges ont porté sur les conditions de travail, les besoins logistiques, les contraintes sécuritaires spécifiques à chaque localité, ainsi que sur les défis liés à la lutte contre la criminalité transfrontalière

et la menace terroriste.

Le message du ministre Calixte Madjoulba a été clair, cohérent et constant : « La sécurité ne peut être efficace sans la confiance et la collaboration des populations ».

Le ministre a rappelé que la coproduction de la sécurité, fondée sur une relation de proximité entre les forces de sécurité, les autorités locales et les citoyens, constitue un levier essentiel pour un renseignement de qualité et une prévention efficace des menaces. Il a insisté sur la nécessité pour les forces de police et de gendarmerie de maintenir un climat de confiance, d'écoute et de respect mutuel avec les communautés locales. Selon lui, sans l'adhésion des popu-



Le ministre de la Sécurité, le Colonel Calixte Batossie Madjoulba sur le terrain

lations, les forces de défense et de sécurité ne peuvent, à elles seules, faire face durablement aux défis sécuritaires actuels.

Dans un contexte sous-régional marqué par la persistance de la menace terroriste et l'évolution des formes de criminalité organisée, le ministre a exhorté les unités territoriales à renforcer la vigilance, la coordination interservices et la collecte du renseignement local.

Il a également souligné l'importance du professionnalisme, de la discipline et du respect des droits humains dans l'exercice des missions de sécurité, afin de consolider la légitimité de l'action des forces de l'ordre auprès des populations.

La tournée ministérielle a aussi été l'occasion de visiter plusieurs domaines appartenant à la police nationale et à la gendarmerie nationale. Ces visites techniques visaient

à évaluer le positionnement stratégique des terrains destinés à la construction future de commissariats de police et de brigades de gendarmerie.

Cette démarche traduit la volonté du gouvernement de renforcer durablement la présence de l'État sur l'ensemble du territoire et d'améliorer l'accès aux services de sécurité aux populations rurales et périurbaines.

Par cette tournée dans la Kozah, le Doufegou et la Kéran, le ministre de la Sécurité réaffirme une approche fondée sur la gouvernance sécuritaire de proximité, l'écoute des acteurs de terrain et l'anticipation des défis sécuritaires.

Cette visite marque une étape importante dans la consolidation du dispositif sécuritaire national, en phase avec les réalités locales et les exigences de protection des personnes et des biens.

La Rédaction

Carême chrétien et jeûne du ramadan 2026 :

Le début des jeûnes s'annonce autour d'une même date

Cette année, le 18 février 2026 marque un événement rare et symbolique : le début du Carême chrétien et du Ramadan. Deux traditions, deux religions, mais une même invitation à la réflexion, au jeûne et à la spiritualité. Pour les chrétiens, le Carême est un temps de quarante jours de prière, de jeûne et de partage avant Pâques. Pour les musulmans, le Ramadan est un mois sacré de jeûne, de prières et de générosité, visant à purifier le corps et l'esprit tout en renforçant la solidarité avec les plus démunis.

En effet, le début du jeûne musulman (Ramadan) et le Carême catholique 2026 débuteront presque simultanément à la mi-février. Ramadan 2026 : les estimations du début indiquent entre le mardi 17 et le jeudi 19 février 2026, sous réserve de l'observation lunaire. Il se terminera vers le 20 mars 2026.

Carême 2026 (Catholique) : Le début est fixé au mercredi 18 février 2026 (Mercredi des Cendres). La période de jeûne et de prière durera 40 jours, se terminant avant Pâques, célébré le 5 avril 2026.

Cette coïncidence temporelle rapproche les temps de prière et de jeûne pour les deux communautés, une belle occasion de célébrer la diversité des pratiques religieuses tout en soulignant leurs valeurs communes : patience, compassion et bienveillance. Un rappel que, malgré nos différences, nous partageons tous le même besoin de spiritualité et de partage. Les dates peuvent varier légèrement selon les pays pour le Ramadan.

Règles de jeûne pour le

Carême : Questions fréquemment posées

Avec la prière et l'aumône, le jeûne est l'un des trois piliers du Carême.

Dans un message pour le Carême 2008, le pape Benoît XVI les a décrites comme des « tâches spécifiques qui accompagnent concrètement les fidèles dans ce processus de renouvellement intérieur ».

Dix ans plus tôt, saint Jean-Paul II décrivait le Carême comme un « engagement à une vie nouvelle, inspirée par les valeurs évangéliques », s'éloignant de l'égoïsme et se rapprochant du chemin du Christ.

Ce chemin, selon le pape Jean-Paul II, peut être résumé par les mots prière, jeûne et aumône, le jeûne consistant en une modération dans la nourriture et le style de vie comme « un effort sincère pour enlever de nos cœurs tout ce qui est le résultat du péché et qui nous incline au mal ».

Le Carême 2026 est le premier pour le pape Léon XIV ; il a déjà montré un penchant pour le jeûne, appelant à une journée



de jeûne et de prière en août 2025 pour tous ceux qui souffrent de la guerre.

La prière et l'aumône sont peut-être plus faciles à comprendre que le jeûne, pour lequel l'Église a fourni des règles et des lignes directrices spécifiques afin d'aider à façonner notre voyage de Carême vers le renouveau. En 2026, le défi de prière Pray40 de Hallow's se concentre sur la prière, le jeûne et l'aumône.

Voici un aperçu des questions les plus courantes sur les règles de jeûne du Carême pour vous aider à observer le Carême en 2026.

Qu'est-ce que le jeûne ?

Dans l'Église catholique, le jeûne est une pratique d'autodiscipline axée sur la pénitence. Dans le contexte du Carême, il s'agit de réduire la consommation de nourriture et de limiter le nombre de repas.

Quelles sont les règles de jeûne du Carême ?

Le mercredi des Cendres et le Vendredi saint, les règles du jeûne permettent aux

catholiques de ne prendre qu'un seul repas complet et deux repas plus petits qui, combinés, n'équivaudraient pas à un seul repas normal. En outre, les catholiques ne peuvent pas manger de viande ces deux jours-là, ni aucun vendredi du carême.

Quelles sont les règles du Carême en matière d'abstinence ?

Dans ce contexte, l'abstinence fait référence au fait de « s'abstenir » de manger de la viande les vendredis du Carême. Alors que les catholiques jeûnent le mercredi des cendres et le vendredi saint en ne prenant qu'un seul repas copieux, ils doivent s'abstenir de manger de la viande les autres vendredis, bien qu'ils puissent prendre trois repas complets.

À quel âge commence-t-on à jeûner pour le Carême ?

Les personnes âgées de 18 à 59 ans, en bonne santé, doivent jeûner le mercredi des cendres et le vendredi saint. Les personnes âgées de 14 ans et plus doivent s'abstenir de consommer de la viande le vendredi pendant le carême. Le droit canonique mentionne que pour les jeunes enfants qui ne jeûnent pas, les parents doivent tout de même communiquer la signification et la pénitence.

Qui est dispensé de jeûner pendant le carême ?

Les enfants, les adultes souffrant d'une maladie physique ou mentale, les femmes en-

ceintes et les personnes qui allaient sont tous exemptés. L'USCCB insiste sur le fait que « le bon sens doit prévaloir » et que personne ne doit mettre sa santé en danger pour jeûner.

Quand le jeûne est-il terminé ?

Le carême se termine le jeudi saint, mais le jeûne (et les engagements personnels) se poursuit généralement jusqu'à Pâques. C'est ce que recommande le document papal Paschalis Solemnitatis, afin que nous soyons « prêts à célébrer, avec un cœur élevé et accueillant, les joies du dimanche de la résurrection ».

Pouvez-vous manger de la viande le vendredi saint ?

D'une part, le Vendredi saint fait partie du Triduum pascal, qui marque la fin du Carême. Toutefois, le Vendredi saint étant lui-même un jour d'abstinence, il est préférable de s'abstenir de viande, comme pour les vendredis de carême.

Les dimanches comptent-ils pour le jeûne ?

Les catholiques ont l'habitude de renoncer à quelque chose pendant le carême, en plus des règles de jeûne et d'abstinence. Certains conservent leur sacrifice en permanence, mais les dimanches de carême ne sont pas des « jours prescrits de jeûne et d'abstinence ». En fin de compte, il s'agit d'une décision personnelle.

Daniel A.

OTR : A la découverte des axes principaux de la réforme fiscale togolaise

En 2026, Le gouvernement togolais s'engage dans une réforme profonde de sa fiscalité, visant à faire de la mobilisation des ressources publiques un levier de développement, d'équité sociale et de souveraineté économique. La modernisation de l'administration financière est au cœur de cette transformation, avec des démarches simplifiées, une relation améliorée entre l'administration et les contribuables, et des innovations réduisant les lourdeurs administratives et les risques de fraude.

Au cœur de la loi de finances 2026, plusieurs mesures structurantes visent à doter l'État et les collectivités territoriales des moyens nécessaires pour financer les priorités nationales tout au long de l'année. Le gouvernement met en avant un dispositif orienté vers l'essor des secteurs économiques stratégiques, la réponse aux impératifs sécuritaires et la satisfaction des besoins sociaux croissants.

Les réformes proposées s'articulent autour de l'élargissement de l'assiette fiscale, de la consolidation de la stabilité des finances publiques et de l'accompagnement du secteur privé. Dans cette dynamique, des mesures de soutien à la production

déductibilité de la TVA sur certaines dépenses, notamment de restauration, de transport, de spectacle et d'hébergement, est réajusté afin d'éviter les abus. L'instauration de la facturation électronique certifiée constitue une autre avancée majeure, destinée à lutter contre la fraude, sécuriser les transactions et soutenir une croissance économique plus saine. Certaines dispositions fiscales font également l'objet de reformulations et de réajustements pour améliorer leur cohérence et leur efficacité.

En parallèle, le gouvernement déploie une stratégie ambitieuse de mobilisation des recettes non fiscales pour la période 2026-2028. L'objectif affiché est d'améliorer significativement le recouvrement à travers la poursuite des réformes engagées et l'identification de nouvelles sources de revenus. La dématérialisation des procédures de recouvrement des recettes de service sera intensifiée, tandis qu'une campagne de sensibilisation rappellera aux usagers

l'importance des prestations payantes et l'obligation d'exiger les quittances du Trésor public.

D'autres leviers sont activés, notamment la prospection et la création de nouvelles régies de recettes, la révision des contrats d'occupation du patrimoine immobilier de l'État, le renforcement de la mobilisation des dividendes issus des participations publiques, ainsi que le recouvrement des créances découlant des décisions de justice, qu'il s'agisse d'amendes, de saisies ou de confiscations.

À travers cet ensemble de mesures, le Togo affiche sa volonté de bâtir un système fiscal plus moderne, plus équitable et plus performant. L'ambition est claire : consolider les bases d'une économie résiliente et attractive, où l'ef-



fort contributif est mieux réparti et où les ressources mobilisées servent efficacement la transformation structurelle du pays. En 2026, la fiscalité togolaise ne se contente plus d'être un outil de collecte ; elle devient un moteur assumé de développement et de compétitivité nationale.

La réforme fiscale togolaise repose sur quatre axes principaux :

- L'élargissement de l'assiette fiscale et la stabilité des finances publiques
- L'accompagnement du secteur privé et la promotion de l'investissement
- L'amélioration de l'équité et de la justice fiscales
- La reformulation et le réajustement de certaines dispositions fiscales.

Carole A.

ARCOP en session d'évaluation bilan des marchés publics de l'année 2025

L'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) a lancé, le lundi 9 février à Lomé, la revue annuelle des marchés publics conclus au titre de l'année 2025. Cette rencontre stratégique, devenue un rendez-vous majeur de la gouvernance de la commande publique, réunit les principaux acteurs du secteur autour d'un objectif central : évaluer, analyser et améliorer la performance du système national des marchés publics.

La cérémonie d'ouverture a été co-présidée par Charif Afou Tchaouta, Directeur des statistiques, de la documentation et du suivi-évaluation, représentant le Directeur général de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) et Lamboam Djalouge, Directeur des affaires juridiques, représentant la Directrice nationale du contrôle de la commande publique, ainsi que plusieurs cadres techniques de l'ARCOP, de la Direction nationale du contrôle financier et des responsables des marchés publics des administrations centrales et déconcentrées.

Cette revue annuelle s'inscrit dans une dynamique de transparence, de redevabilité et d'amélioration continue du système de pa-

sation des marchés publics. Elle offre un espace d'échanges franc et structuré entre les autorités contractantes, les organes de contrôle et de régulation, afin d'apprécier objectivement les résultats obtenus au cours de l'année écoulée.

Au cœur des travaux figure l'évaluation du niveau d'exécution des Plans Prévisionnels de Passation des Marchés (PPM). Il s'agit de mesurer la conformité des procédures engagées, le respect des délais, ainsi que l'adéquation entre la planification initiale et la mise en œuvre effective des projets publics. Cette analyse permet de dégager des tendances, d'identifier les écarts et de renforcer la qualité de la planification budgétaire et opérationnelle.

La revue met également



Charif Afou Tchaouta, Directeur des statistiques, de la documentation (ARCOP) et Lamboam Djalouge, Directeur des affaires juridiques (ARCOP)

un accent particulier sur l'impact économique et social de la commande publique. Les discussions portent notamment sur l'accès des jeunes entrepreneurs, des femmes et des opérateurs économiques nationaux aux marchés publics, dans un contexte où la commande publique demeure un puissant levier de croissance, de création d'emplois et de promotion du secteur privé local. L'objectif est d'apprécier les progrès réalisés, tout en mettant en lumière les obstacles persistants à une participation plus inclusive.

Par ailleurs, les participants sont appelés à identifier les difficultés rencontrées tout

au long du processus de passation et d'exécution des marchés. Retards administratifs, insuffisances dans la planification, contraintes budgétaires ou encore défis liés au respect des procédures réglementaires figurent parmi les thématiques abordées. Cette démarche vise à dépasser le simple constat pour nourrir une réflexion orientée vers des solutions opérationnelles.

La rencontre constitue également un cadre de partage des bonnes pratiques. Certaines autorités contractantes présenteront des expériences réussies en matière de planification, de transparence ou de gestion efficace des

marchés. Ces retours d'expérience sont destinés à inspirer et à harmoniser les pratiques au sein des différentes administrations publiques.

Au terme des échanges, des propositions concrètes seront formulées afin de renforcer la performance globale du système de commande publique. Ces recommandations porteront aussi bien sur les aspects institutionnels que techniques, avec pour finalité l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et le renforcement de la confiance des acteurs économiques.

Organisée en deux sessions de deux jours, la revue se déroulera jusqu'au jeudi 12 février 2026. Elle rassemble 140 participants issus de 70 autorités contractantes, témoignant de l'importance accordée à cet exercice annuel, désormais perçu comme un outil essentiel de pilotage et de modernisation de la commande publique au Togo.

impartialactu.tg

Nécrologie : Décès du pasteur Dr Luc Russel Adjaho de l'église ZION-TO

« Novi vérié lé hossémé », l'habitué de ce slogan qui signifie très chers dans la foi s'en est allé. Luc Russel Adjaho s'est éteint dans la nuit du 4 au 5 février 2026 à Lomé. À sa disparition, c'est moins un homme politique qu'un architecte discret de l'espace public togolais qui quitte la scène : celui qui, entre le marteau de l'huissier et la Bible du pasteur, a su tisser un réseau d'influence où le sacré épousait l'audiovisuel, et la prière côtoyait le droit.

Selon nos informations, le responsable religieux était souffrant depuis un certain temps et suivait des soins médicaux. Son décès serait survenu des suites de cette maladie, même si les détails médicaux n'ont pas été pour le moment officiellement communiqués par la famille.

Né dans les années 1950 au Togo une époque où l'Église catholique et les cultes traditionnels dominaient le paysage spirituel, Adjaho incarna une génération de leaders évangéliques qui, dès les années 1990, transformèrent la foi en entreprise sociale. Huissier de justice de formation, il ne choisit jamais entre la toge et la chaire mais les superposa.

Dans son cabinet d'huissier comme dans son église « Zion-To » (Église de Dieu et de la Prophétie), les mêmes principes régnent ordre, discipline, et une certaine idée de l'autorité divine relayée par des structures terrestres impeccables.

Son génie résida dans la médiation. Alors que



visant à christianiser sans exclure, évangéliser sans heurter, et surtout, construire un contre-pouvoir spirituel capable de dialoguer avec les institutions séculières.

Sa mort intervient à un moment charnière pour le Togo, où l'influence des Églises évangéliques ne cesse de croître notamment dans les périphéries urbaines de Lomé, bastions de « Zion-To ». Luc Russel Adjaho laisse derrière lui une structure médiatique solide, une communauté fidèle.

Luc-Russel Adjaho ne fut ni un chef d'État ni un opposant historique. Mais en bâtant, pierre après pierre, un empire spirituel ancré dans le concret du quotidien togolais, il aura participé, à sa manière,

à redessiner les contours de l'évangile au Togo. La date du 5 février revêt par ailleurs une portée symbolique dans l'histoire récente du Togo, puisqu'elle correspond également à celle du décès de l'ancien président Gnassingbé Eyadéma, survenu le 5 février 2005. Une coïncidence relevée par plusieurs observateurs, sans lien établi entre les deux événements. Sa disparition crée un vide perceptible au sein de la communauté Zion-To, mais aussi dans les cercles professionnels où il intervenait.

L'on se rappelle bien des films nigérians que ce dernier traduisait avec sa touche particulière. Ce décès intervient moins d'un an après un épisode resté dans les mémoires.

Le 10 avril 2025, une rumeur annonçant la mort du pasteur avait envahi les réseaux sociaux, provoquant une onde de choc avant d'être formellement démentie par l'intéressé lui-même. Dans une sortie remarquée, Dr Luc Russel Adjaho avait alors réagi avec vigueur : « Youahhh !!! Amérique, Paris... je reçois des appels de partout depuis cette rumeur. C'est maintenant que j'ai compris les Togolais ! Voilà environ trois ans que je suis souffrant, et c'est justement au moment où je me sens plus solide, en meilleure forme, que de telles rumeurs circulent ? Maintenant qu'on m'a soigné, c'est précisément à ce moment-là que leur sorcellerie annonce ma mort ? Eh bien, c'est leur problème ! Nous, de notre côté, leur souhaitons la vie. »

Pour l'heure, aucune information officielle n'a été communiquée concernant le programme des obsèques. La famille et l'église Zion-To devraient s'exprimer dans les prochains jours.

La rédaction du journal Chronique de la Semaine présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, à l'église Zion-To et à l'ensemble de la communauté chrétienne. Que son âme repose en paix

Addis-Abeba : Après les incidents de la CAN Maroc 2025 la CAF en conclave

Le comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) se réunit demain vendredi 13 février 2026 à Dar es-Salaam pour discuter des problèmes qui ont secoué le football africain, notamment les incidents survenus lors de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 entre le Sénégal et le Maroc.

La réunion devrait discuter de la révision du code disciplinaire, notamment en ce qui concerne les équipes qui se retirent du terrain avant le coup de sifflet final. L'avenir de la Coupe d'Afrique des Nations féminine, prévue au Maroc en mars 2026, sera également au centre des débats, alors que des rumeurs circulent sur un éventuel retrait du Maroc.

La question de l'arbitrage et de la technologie d'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) devrait également être abordée, suite aux critiques généralisées qui ont visé l'arbitrage africain lors des compétitions continentales récentes.

Cette réunion représente un moment clé pour le football africain, qui cherche à se réformer et à améliorer sa gouvernance. La CAF entend renforcer ses règles disciplinaires et promouvoir un environnement compétitif, équitable et transparent.

Retour sur le verdict de la CAF après les incidents de la finale de la CAN 2025 : sanctions

Iourdes, titre confirmé pour le Sénégal

La Confédération Africaine de Football (CAF) a rendu son verdict tant attendu à la suite des incidents survenus lors de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025, disputée entre le Sénégal et le Maroc. Réunie en commission de discipline, l'instance continentale a examiné les rapports des officiels, les images du match ainsi que les différentes réclamations introduites après la rencontre. À l'issue de cette procédure, des sanctions sportives et financières ont été prononcées à l'encontre des deux sélections, tout en confirmant définitivement le sacre du Sénégal.

De lourdes sanctions contre le Sénégal pour comportements antisportifs

Côté sénégalais, la CAF a estimé que plusieurs faits constituaient des violations graves des principes de fair-play, de loyauté et d'intégrité. Le sélectionneur Pape Thiaw a été lourdement sanctionné. Il écope de cinq matches de suspension assortis d'une

amende de 100 000 dollars, pour comportement antisportif et atteinte à l'image du football africain.

Deux joueurs sénégalais, Ilimane Ndiaye et Ismaila Sarr, ont également été sanctionnés de deux matches de suspension chacun pour comportement antisportif envers l'arbitre de la rencontre.

Sur le plan institutionnel, la Fédération Sénégalaise de Football (FSF) a été frappée par plusieurs amendes. Une première de 300 000 dollars pour le comportement jugé inapproprié de certains supporters, ayant porté atteinte à l'image du football. Une seconde, également de 300 000 dollars, pour le comportement antisportif des joueurs et de l'encadrement technique. Enfin, une amende supplémentaire de 15 000 dollars a été infligée pour faute disciplinaire de l'équipe nationale, cinq joueurs ayant reçu des avertissements au cours du match.

Le Maroc également sanctionné après la finale

Le Maroc n'a pas été épargné par les décisions de la commission de discipline. Le capitaine Achraf Hakimi a écopé de deux matches de suspension, dont un avec sursis, pour comportement antisportif. Son coéquipier Ismaël Saïbari a, quant à lui, été sanctionné



de trois matches de suspension accompagnés d'une amende de 100 000 dollars pour des faits similaires.

La Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) a également été sanctionnée financièrement. Une amende de 200 000 dollars a été infligée pour le comportement inapproprié des ramasseurs de balles. Une autre de 100 000 dollars concerne l'envahissement de la zone d'examen de la VAR par des joueurs et des membres de l'encadrement technique, entravant le travail de l'arbitre. Enfin, une amende de 15 000 dollars a été prononcée pour l'utilisation de lasers par des supporters marocains durant la rencontre.

La réclamation marocaine rejetée, le Sénégal reste champion

Point central de ce verdict : la CAF a rejeté la réclamation déposée par la Fédération marocaine, qui s'appuyait notamment sur l'article 82 du règlement de la CAN. Cet article stipule qu'une équipe qui refuse de jouer ou quitte le terrain avant la fin réglementaire du

match sans l'autorisation de l'arbitre est déclarée perdante et éliminée de la compétition.

Après analyse, le jury disciplinaire a estimé que les conditions d'application de cet article n'étaient pas réunies. En conséquence, le résultat de la finale est maintenu et le Sénégal reste officiellement champion d'Afrique 2025.

Une finale sous haute tension, une décision définitive

Ce verdict met un terme définitif à un dossier sensible qui aura marqué l'après-finale de la CAN 2025. S'il confirme la victoire sénégalaise, il rappelle également la fermeté de la CAF face aux dérives disciplinaires, qu'elles soient le fait des joueurs, des encadrements techniques ou des supporters. Un signal fort envoyé pour préserver l'image, l'intégrité et les valeurs du football africain.

Daniel A.

La Vallée des Métiers de Beauté :

Un projet qui redéfinit l'avenir de l'Afrique dans l'industrie mondiale de la beauté

L'Afrique s'apprête à faire entendre sa voix dans l'industrie mondiale de la beauté grâce à un projet novateur : La Vallée des Métiers de Beauté (VMB). Portée par une vision ambitieuse, cette initiative entend transformer les ressources naturelles, les savoir-faire locaux et la créativité africaine en leviers puissants de développement économique et culturel.

Valorisation des richesses naturelles

La VMB place au cœur de sa stratégie l'exploitation durable des ingrédients endémiques du continent. Beurres, huiles végétales, plantes médicinales et autres trésors naturels sont mis en avant pour créer une chaîne de valeur complète, allant de la transformation locale à la commercialisation internationale. Cette approche vise non seulement à renforcer l'identité africaine dans les cosmétiques, mais aussi à garantir une meilleure rémunération des producteurs.

Formation et transmission des savoir-faire

Au-delà des produits, la VMB investit dans l'humain. Des formations spécialisées sont proposées dans des domaines variés tels que la fabrication de savons naturels, la maroquinerie artisanale ou encore la mode africaine. Ces initiatives permettent de renforcer les compétences locales, de stimuler la créativité et de donner aux jeunes artisans les outils nécessaires pour conquérir les marchés internationaux.



Un moteur de développement économique

La Vallée des Métiers de Beauté ne se limite pas à la valorisation culturelle : elle constitue un véritable levier économique. En favorisant la création d'emplois, en attirant des investissements dans les infrastructures et en développant des stratégies de marketing adaptées, la VMB contribue à dynamiser l'économie locale. Les partenariats déjà signés avec des organisations internationales témoignent de

la crédibilité et du potentiel de ce projet.

Repositionner la beauté africaine

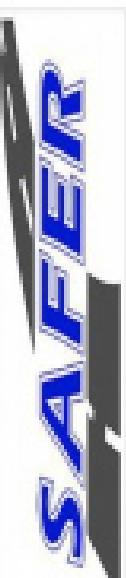
L'un des objectifs majeurs de la VMB est de repositionner l'Afrique comme une référence incontournable dans l'univers de la beauté. En mettant en avant des produits authentiques, durables et porteurs d'identité, le projet entend séduire les consommateurs du monde entier en quête de qualité et de singularité.

Une initiative porteuse d'avenir

Avec ses partenariats stratégiques et son ancrage dans le développement durable, la Vallée des Métiers de Beauté se présente comme un modèle innovant. Elle incarne une Afrique créative, entreprenante et fière de ses ressources, prête à s'imposer sur la scène mondiale de la beauté.

En somme, la VMB n'est pas seulement un projet économique : c'est une révolution culturelle et sociale, qui redonne aux populations locales la place qu'elles méritent dans une industrie en pleine expansion.

Carole A.



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

éviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)